



Les récits de l'archiviste

Fontaine, je ne bois plus de ton eau ...

Aujourd'hui l'eau courante dans les maisons paraît plus que normal. Les hommes ont toujours cherché l'eau pour leurs besoins. Pour St-Légier-La Chiésaz et Blonay les fontaines sont les témoins du temps où l'eau ne venait pas dans les maisons.

Dans la région les fontaines étaient directement alimentées par une source. L'avantage principal était une hygiène plus facile que d'aller chercher de l'eau dans un puits.

Les fontaines étaient des lieux de rendez-vous, principalement pour les femmes car c'étaient le lieu de lessive et de récurage. Pour le confort des lavandières les fontaines étaient, à l'époque, couvertes comme celle de Borjaux, Chaucey, la Chiésaz ou celle du café du Centre.

Au Moyen Age l'eau captée était dirigée vers des bassins creusés dans des troncs d'arbres ou conservée dans un creux de rocher. Ces fontaines permettaient l'alimentation en eau pour les familles et le bétail.

Dans les archives de Blonay, il est cité qu'à l'occasion du déplacement de la fontaine du Thovex, au milieu des vignes en-dessus de Chailly, en 1746, que cette fontaine existait depuis des temps immémoriaux. La fontaine de Bourg-Dessous est construite en 1723 et celle de Cojonnex en 1726. Le plus souvent c'est la commune qui finance les premiers travaux, mais pour l'entretien des fontaines, des associations de propriétaires se forment.

Le 2 novembre 1811, l'association des copropriétaires de la fontaine de Borjaux décide de construire deux bassins en marbre pour remplacer le vieux bassin en chêne.

Toutes les fontaines encore visibles aujourd'hui non pas toutes leur place et pierres d'origine. Souvent elles ont été déplacées pour élargir les routes et souvent changées car abîmées suite à des accidents.

En 1874, la commune de Lausanne met en place un captage d'eau à Sonzier, appelé conduite du Pont-de-Pierre. La Municipalité lausannoise confie la distribution de l'eau à l'initiative privée et afferme celle-ci à la Société des Eaux de Lausanne. Le captage des eaux de la source du Pont-de-Pierre est réalisé et, le 3 août 1877, l'eau commence à couler dans le réservoir du Calvaire à Lausanne avec un débit moyen de 3'500 litres/minute.

La conduite, encore aujourd'hui, passe sur les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz. Les deux Municipalités signent des conventions pour installer sur la conduite des bouches à incendies.

En 1898, la Société des Eaux de Lausanne propose aux deux communes d'alimenter les fontaines et les propriétés. Mais des deux côtés de l'Ognonnaz les exécutifs veulent garder leur indépendance quant à l'approvisionnement en eau. La commune de Lausanne en fera de même en rachetant la Société des Eaux de Lausanne en 1899.

Donc au début du XXe siècle les communes commencèrent à aménager leur réseau communal d'eau potable. Ainsi l'arrivée progressive de l'eau courante dans les maisons et les étables mit fin à la corvée journalière et l'allègement d'un fardeau multiséculaire.

La fontaine publique a toujours sa place, elle reste un symbole d'urbanisation et de civilisation, mais pour assurer sa pérennité, il faut des investissements, donc des dépenses et pour les citoyens des impôts !

Aujourd'hui, les fontaines ont perdu leur usage domestique, mais elles n'en restent pas moins des éléments appréciés du patrimoine communal. Nous pouvons citer l'exemple de la fontaine du collège de Bahyse, œuvre du sculpteur Jean Hirtzel (1936-1999) installée en 1979 et la nouvelle fontaine au giratoire de la Chiésaz inaugurée en 2009.

La prochaine fois que vous utiliserez de l'eau, regardez les Pléiades, c'est dans cette montagne que les ancêtres ont creusé pour que l'eau puisse vous être utile et agréable.

Gianni Ghiringhelli
Archiviste communal